

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 466

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Juillet 2005

«Donner barre aux fautes absurdes de la masse aberrante sur des règles établies par des siècles de haute culture ne produirait pas un illusoire rajeunissement mais bien une corruption de la langue, prodrome d'une rapide décadence.»

(Yves Gandon)

Gratuit, gratis

L'adverbe *gratis* signifie «sans qu'il en coûte rien, gratuitement» et s'emploie comme adjectif invariable: spectacle(s) gratis. De pure grâce, sans paiement de retour: héberger gratis les réfugiés. N'est usité qu'au sens propre.

Gratuit conserve le sens latin «accordé par libéralité». L'adjectif s'oppose aujourd'hui à *payant*. Fig.: ce qui n'est pas fondé, justifié: supposition gratuite; ce qui n'est pas déterminé par des considérations rationnelles: crime gratuit; acte gratuit; désintéressé: il est rare que les éloges soient gratuits.

(Défense du français, n° 466, juillet 2005)

«Newsmagazine»

Ce terme, venu des Etats-Unis, désigne aujourd'hui une revue illustrée hebdomadaire traitant de politique, d'économie, de culture et de social.

Le terme *magazine* fut utilisé la première fois par l'Anglais Edward Cave en fondant sa revue *The Gentleman's Magazine* (1731). Emprunté au français *magasin*, dans le sens ancien d'«ouvrage périodique composé de morceaux de littérature et de science», *magazine* est de nos jours parfaitement intégré dans le sens de revue illustrée.

En revanche, l'anglicisme *news* n'ajoute rien de plus – sinon une pointe de snobisme – à *magazine*, *revue*, *hebdomadaire*, *illustré*, *gazette*, *périodique*.

(Défense du français, n° 466, juillet 2005)

«Haut du panier»

Titre relevé dans un quotidien lausannois: «La relève tiendra le haut du panier.» Confusion flagrante entre deux expressions: le dessus du panier; le haut du pavé.

Le dessus du panier: ce qu'il y a de mieux ou de meilleur; l'élite, la fine fleur, le gratin. De grande valeur, de qualité supérieure. «*Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire*» (M^{me} de Sévigné).

Tenir le haut du pavé: occuper le premier rang, jouir d'une grande considération, avoir la prépondérance. «*Cette créature tient le haut du pavé, et décontenance et embarrasse la duchesse*» (M^{me} de Sévigné).

(Défense du français, n° 466, juillet 2005)

Outre

Outre est suivi d'un trait d'union dans certains mots composés où il signifie «au-delà de»: outre-mer, outre-tombe, outre-Atlantique, outre-Jura.

Outremer désignant la couleur (bleu intense) s'écrit en un mot de même qu'outrecuidant, outrepasser. La locution adverbiale *outre mesure* ne prend pas de trait d'union.

Ne pas dire: «passer outre quelque chose» mais «passer outre à quelque chose».

La locution conjonctive *outre que* est suivie de l'*indicatif* ou du *conditionnel*: outre qu'il est trop âgé, il n'a pas les aptitudes requises; outre qu'il serait mal accueilli, il n'a pas suffisamment d'expérience pour remplir cette fonction.

(Défense du français, n° 466, juillet 2005)

«Launching»

De l'anglais *to launch* «lancer». *To launch a ship*: lancer un navire. Se lancer, s'élaner, se jeter.

Le substantif *launching* (mise à l'eau d'un navire) s'applique actuellement (et abusivement) à toutes sortes d'activités: commercialisation, publication, promotion, mise en train, en service, etc.

En français: *lancement* (recommandation des services linguistiques de la Chancellerie fédérale).

(Défense du français, n° 466, juillet 2005)

«Prétérité»

Ce participe passé, très répandu en Suisse romande, a été admis par le Fichier français de Berne (1980) qui considère qu'«il peut prendre sa place dans le vocabulaire français». Le verbe *prétériter* figure dans la dernière édition du Petit Larousse.

Ce romandisme appartient au langage administratif et journalistique plutôt qu'à la langue littéraire. Il ne peut être considéré comme indispensable parce que sans équivalent puisqu'il remplace sans réelle nécessité *lésé*, *frustré*, *défavorisé*, *désavantagé*, *pénalisé*; *qui a subi un préjudice*, à *qui l'on a causé du tort*.

(Défense du français, n° 466, juillet 2005)